



Pour un prêt immobilier, pourquoi la demande de la grosse de divo

Par **Fifille**, le **20/06/2008** à **14:47**

Bonsoir à tous,
Nous devons faire un prêt relais pour l'acquisition de notre nouvelle maison, et nous sommes allés dans deux banques différentes qui nous demandent la grosse de divorce de mon mari (et de son ex).
Voilà, il a le titre de propriété de la parcelle de terrain ainsi que la maison actuelle (attestation fournie par le notaire). Il a donné l'acte intégral de partage des Biens. Il a fourni ses fiches de payes où est mentionnée la prestation compensatoire (elle est prise direct sur le salaire).
Mais tout irait parfaitement s'ils ne nous demandait pas, en plus la grosse de divorce... Pourquoi? ! Puisque nous nous sommes mariés il y a deux ans.
Je ne vois pas en quoi son ex a à voir quelque chose là dedans? ...
Quel est leur droit à ce niveau là?
Merci de me répondre rapidement.

Par **Marion2**, le **20/06/2008** à **18:03**

Je pense que les banques veulent vérifier s'il n'y avait pas des dettes en commun qui n'ont pas encore été remboursées, s'il y a des enfants, le montant de la pension alimentaire et ce, pour vérifier vos ressources pour l'obtention du prêt.
Ce n'est pas très grave.

Par **Fifille**, le **20/06/2008** à **19:09**

merci pour votre réponse.
Cordialement.